

Comprendre les statistiques du commerce extérieur

Les données concernant le commerce extérieur proviennent de la Direction Régionale des Douanes (DRD NC) et sont produites à partir des déclarations en douanes des importateurs et exportateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'ISEE est le principal diffuseur des statistiques relatives aux échanges internationaux de marchandises. Les données restent toutefois sous la responsabilité de la Direction Régionale des Douanes. Pour toute information concernant le tarif des douanes, la réglementation en vigueur ou le montant des taxes, veuillez consulter le site des douanes : www.douane.gouv.nc

Les statistiques sont produites par l'ISEE mensuellement. Elles concernent uniquement les échanges de marchandises (les échanges de services sont exclus). Elles sont disponibles dans le mois qui suit la période considérée pour les importations, deux mois après pour les exportations et la balance commerciale.

Les données sont provisoires et rectifiées au fil des mois. Elles sont rendues définitives à compter du mois d'août de l'année N+1.

Nature et contenu des données prises en compte

Au moment de la déclaration en douanes, un code douanier est attribué à chaque type de marchandises, en référence la [nomenclature internationale des marchandises du Système Harmonisé](#) (SH). Cette nomenclature est une convention de classement des marchandises, utilisée par la plupart des pays, que la Nouvelle-Calédonie applique depuis 1988. Elle se décline en positions, sous-positions, sections, chapitres et produits.

Les statistiques du commerce extérieur tiennent compte de tout type de marchandises à l'exception du matériel militaire importé pour la défense du territoire. En outre, les marchandises qui entrent ou qui sortent de Nouvelle-Calédonie au titre de l'admission temporaire, de l'exportation temporaire, la mise en entrepôt ou autres cas particuliers prévus au régime douanier de Sydonia, ne sont pas intégrées dans les statistiques du commerce extérieur.

Pour chaque type de marchandises, sont associées les données suivantes :

✓ La valeur

La valeur des marchandises est exprimée en F.CFP.

A l'importation, elle comprend le prix du produit + les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement vers la Nouvelle-Calédonie (**valeur CAF** : Coût, Assurance, Fret). En revanche, les différentes taxes douanières qui s'appliquent au produit lorsqu'il entre en Nouvelle-Calédonie ne sont pas comprises.

A l'exportation, cette valeur est exprimée franco à bord à nos frontières (**valeur FAB**) : au prix du produit sont ajoutés les frais de transport jusqu'au passage en douane. En revanche, les frais de transport hors de Nouvelle-Calédonie pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire ne sont pas inclus.

✓ La quantité

A l'importation comme à l'exportation, la quantité est déterminée sur la base de la masse nette, c'est-à-dire le poids effectif de la marchandise sans le poids des emballages. Elle est exprimée en kilogramme.

✓ Le pays fournisseur ou destinataire de la marchandise

A l'importation, il s'agit du pays d'origine du bien importé, c'est-à-dire du pays dans lequel il a été produit. Ce n'est donc pas nécessairement le pays à partir duquel la marchandise a été expédiée.

A l'exportation, il s'agit du pays de destination, c'est-à-dire du pays dans lequel la marchandise est censée être utilisée.

Pour certaines marchandises, des unités complémentaires peuvent également être disponibles (il s'agit selon les cas, de litres, du nombre d'articles...).